



## Réponse Ligue des Conducteurs des Candidats Front National de Vendée

1ere circo Catherine Roy, 2eme circo Gabriel de Chabot, 3eme circo Corinne Fillet,  
4eme circo Denise Vicenté, 5eme circo Gérald Oberweis

Inquiet, comme vous et comme un grand nombre de nos concitoyens, du traitement que l'on réserve aux automobilistes avec les innombrables sanctions et limitations qui leur sont infligées, nous avons décidé de répondre collectivement à votre sollicitation en vous faisant part de nos réflexions sur la sécurité routière, le matraquage fiscal et le ras le bol des automobilistes français.

Tout d'abord nous sommes tous et toutes des automobilistes, surtout pour les provinciaux qui ne bénéficient pas de transport en commun répondant ainsi au besoin des gens.

Ensuite nous tous sommes des contribuables qui subissent une ponction systématique sous le nom de la sécurité routière mais qui révèle un état tombant dans la facilité en récupérant ainsi de l'argent facilement collecté.

Elus a l'Assemblée nationale, nous défendrons les propositions suivantes :

Nous demanderons un moratoire sur l'installation des nouveaux radars qui devront être placés exclusivement en fonction de la dangerosité de la route.

Nous proposerons l'apprentissage du code de la route dans les lycées et collèges à partir de 16 ans pour obtenir ainsi le code de la route à 18 ans. 2 avantages à cette proposition

1. Le coût ; L'étude du code sera ainsi effectuée dans le cadre scolaire, et donc l'utilisation d'une auto école à la charge des parents ou du conducteur se verra ainsi nettement diminuée.
2. Des jeunes conducteurs qui auront assimilé le code de la route dans un cadre scolaire en prenant le temps nécessaire pour bien l'étudier

Nous demanderons la suppression du système d'un permis à point et lancerons une étude pour trouver une solution pour mieux responsabiliser les conducteurs sans les pénaliser dans leur travail ou leur trajet quotidien.

Nous relancerons des projets routiers qui faute de budget ont été abandonnés ou repoussés notamment sur le besoin de faire plus de 4 voies pour sécuriser les routes et trajets les plus utilisés.

Pour finir nous demanderons que l'automobiliste soit considéré présumé innocent, et que c'est à l'état de prouver que le véhicule et son conducteur étaient bien en infraction.

Nous vous remercions d'avance pour votre confiance

Les candidat(e)s et suppléant(e)s du Front National en  
Vendée.